

CFF/RABIA (21121)

Tribunal Judiciaire de LYON  
Greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières  
Audience d'adjudication du 7 juillet 2022 – 13h30

IMMEUBLE SIS A : VAULX-EN-VELIN (69120) – 19 rue de Sebaco

RG : 22/00003

**DIRE**  
**concernant les renseignements d'urbanisme**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE

Au greffe du Tribunal Judiciaire et par devant Nous Greffier soussigné,

**A COMPARU**

**Maître Frédéric ALLEAUME**, avocat associé de la SCP GRAFMEYER – BAUDRIER – ALLEAUME – JOUSSEMET, avocats inscrits au Barreau de Lyon, demeurant 1, rue de La République – 69001 Lyon, avocat du :

**CREDIT FONCIER DE FRANCE**, SA à conseil d'administration au capital de 1.331.400.718,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 029 848, ayant son siège social 182 avenue de France à PARIS (13<sup>ème</sup>) agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

**LEQUEL NOUS A DIT :**

Qu'il entendait compléter comme suit le cahier des conditions de vente qui précède avec les renseignements d'urbanisme, à savoir :

- Fiche de renseignements d'urbanisme ;  
☛ **Le terrain est situé dans le champ d'application territorial du Droit de Préemption Urbain simple. Si une mutation est envisagée, elle devra être précédée d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner adressée au Maire de la commune.**
- Lettre de renseignement de voirie ;
- Certificat de non péril ;
- Annexe et plan ;
- Relevé de propriété ;
- Extrait cadastral modèle 1 ;
- Fiche parcelle cadastrale ;
- Etat des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et locataires

concernant les biens immobiliers objet de la présente procédure de saisie immobilière et sont ci-joints annexés au cahier des conditions de vente.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de ladite situation à ses risques et périls sans aucun recours contre qui que ce soit.

Et Maître Frédéric ALLEAUME, Avocat, a signé avec Nous Secrétaire Greffier, sous toutes réserves.